

Aux membres du Synode

Lausanne, le 24 mai 2017

Synode ordinaire de printemps des 16 et 17 juin 2017 – Convocation

Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs,

Le Synode est convoqué, conformément aux articles 55, 56 et 58 du Règlement ecclésiastique (RE), en session ordinaire, le :

le vendredi 16 juin 2017 de 14h à 18h00 + apéritif dînatoire
et
le samedi 17 juin 2017 de 8h30 à 12h et de 14h00 à 17h30

à la salle communale de Sainte-Croix, rue Neuve 10 – 1450 Sainte-Croix

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de la session
2. Message du Conseil synodal
3. Comptes 2016 (vendredi après-midi)
Annexes : rapports du Conseil synodal, de la Commission des finances et de l'Organe de révision
4. Rapport annuel 2016
Annexes : rapports du Conseil Synodal et de la Commission de gestion
5. Nouvelle clef des contributions
Annexes : rapports du Conseil synodal et de la Commission des finances
6. Politique immobilière
Annexe : rapport du Conseil synodal
7. Enfance, jeunesse, Evangile
Annexes : rapports du conseil synodal et de la Commission d'examen
8. Dotations : regard sur les projets alternatifs de l'EERV
Annexes : rapport du Conseil Synodal (non-décisionnel)
9. Election à la vice-présidence du Synode (samedi matin)
10. Élection d'un ministre à l'assemblée des délégués de la FEPS
11. Information sur la Troisième rencontre des synodaux européens des Eglises membres de la Communion d'Eglises protestantes en Europe (CEPE)
12. Information du CS sur la gestion RH
13. Information à propos de la célébration pour les partenaires enregistrés

Annexes : rapport du Conseil Synodal

14. Informations du Conseil synodal
15. Questions et interpellations
16. Clôture

A 17h30, le vendredi, M. Claude Ruey, président de l'Entraide protestante suisse, viendra nous présenter l'EPER. Ensuite, dès 18h, un apéritif dînatoire sera offert à tous. Les futurs consacrés et agrégés de notre Eglise sont invités à assister aux débats du vendredi et à se présenter lors de l'apéritif.

Le dîner du samedi est organisé à l'Hôtel de France (rue Centrale 25 – 1450 Sainte-Croix) pour tous les membres du Synode, au prix forfaitaire de 33.- CHF. Les boissons sont prises en charge par la caisse de l'EERV. Afin de faciliter l'organisation du repas, nous vous remercions de vous inscrire avant le 2 juin (selon les indications reçues dans le mail).

Cette session est la dernière à laquelle participera Jean-Michel Sordet en tant que conseiller synodal. Nous aurons l'occasion de prendre officiellement congé de l'actuel trésorier en fin de session, samedi, de même que nous pourrons remercier Christine Girard qui mettra un terme à sa fonction de vice-présidente en fin de synode.

Enfin, nous rappelons l'utilité des séances préparatoires par groupement de régions ainsi que la disponibilité du Conseil synodal pour prendre part à celles-ci.

Merci à tous les lieux d'Eglise d'annoncer et de porter dans la prière la session du Synode.

Nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs, nos salutations cordiales et fraternelles.

Au nom du bureau du Synode



Sylvie Arnaud
Présidente



François Paccaud
Secrétaire

Annexes : mentionnées
Plan d'accès et de parcage

Copie : Conseil synodal